

Imagerie par résonnance magnétique (IRM) mammaire

Qu'est-ce que c'est ?

L'imagerie par résonnance magnétique (IRM) mammaire est une technique d'imagerie médicale qui utilise un champ magnétique pour obtenir des images très détaillées des seins. Elle est particulièrement utile pour détecter certaines anomalies difficiles à voir avec la mammographie ou l'échographie.

À qui s'adresse l'IRM mammaire?

L'IRM mammaire est indiquée dans plusieurs situations:

- Chez les femmes à haut risque de cancer du sein (antécédents familiaux importants, mutation génétique notamment BRCA1/BRCA2).
- Pour préciser une anomalie détectée par mammographie ou échographie.
- Dans certains cas, pour le bilan d'extension d'un cancer du sein afin d'évaluer l'atteinte des tissus environnants.
- Pour le suivi après un traitement du cancer du sein.
- Pour contrôler l'intégrité des prothèses mammaires, notamment en cas de suspicion de rupture.

Si l'examen n'est pas urgent, il est conseillé de l'agender entre le 5^e jour et le 15^e jour après le début des règles.

Quel déroulement?

L'examen dure environ 20 minutes et nécessite de rester immobile pendant l'acquisition des images.

1. L'examen se déroule en position allongée sur le ventre, avec les seins placés dans un support adapté.
2. Un produit de contraste est généralement injecté dans une veine du bras pour améliorer la visibilité des tissus et des éventuelles anomalies.

L'examen est indolore, bien que l'injection puisse provoquer une sensation de chaleur transitoire. Le ou la technicien-ne en radiologie médicale se trouve derrière une vitre, mais il est possible à tout moment de communiquer avec lui ou elle.

L'examen présente-t-il des risques?

L'IRM mammaire est un examen non irradiant.

Dans la majorité des cas, il est nécessaire d'injecter un produit de contraste avec un risque de réaction allergique très rare mais possible (urticaire, nausées, sensation de chaleur).

Quelle préparation?

Cette technique utilise des champs magnétiques de haute intensité qui peuvent provoquer un déplacement de pièces métalliques ou leur échauffement. La présence de particules métalliques au niveau des yeux, d'un pacemaker, de valves cardiaques peut être une contre-indication à un tel examen. En cas de doute, vous devez informer le ou la médecin radiologue qui décidera si l'examen peut avoir lieu.

Pour les personnes claustrophobes et afin d'éviter une crise d'angoisse (patiente allongée dans un tunnel), il peut être proposé une légère sédation. La conduite d'un véhicule est interdite durant plusieurs heures à la suite de l'examen en raison d'une diminution des réflexes.

Il est impératif d'informer le ou la médecin, si vous êtes:

- enceinte, en cas de doute ou d'un retard de règles, un test de grossesse est effectué
- porteuse d'un pacemaker
- équipée d'un implant cochléaire
- porteuse de valves aortiques
- si vous avez des éclats métalliques dans le corps.

Comment les résultats sont-ils transmis?

Les images sont analysées par des radiologues spécialisé-es. Si des anomalies sont détectées, des examens complémentaires (biopsie, complément échographique ou mammographique) peuvent être nécessaires pour confirmer le diagnostic.

Quelle couverture par les assurances?

En Suisse, l'IRM mammaire est prise en charge par l'assurance maladie de base (LAMal) lorsqu'elle est prescrite par un-e médecin pour des raisons médicales spécifiques, telles que des symptômes suspects ou un suivi après un cancer du sein.

Dans ce cas, l'examen est remboursé sous déduction de la franchise annuelle et de la quote-part de 10% à la charge de l'assuré-e.